 ***Froideville, le 26 juin 2022***

*Procès-verbal de l’assemblée ordinaire des délégués du 24 juin 2022*

La présidente ouvre la séance à 20 heures 08

Lieu : Refuge de la Planie, chemin de la Planie 1 1073 Savigny. Organisation : Taverne-Bernoise La présidente salue l’assemblée et remercie les délégués d'être venu nombreux et de consacrer une partie de votre temps pour notre sport favori. L’assemblée a été régulièrement convoquée, selon les articles 27 et 28 de nos statuts, par courriel adressé à tous les clubs inscrits à la fédération, avec l’ordre du jour du lundi 31 mai 2021.

La présidente ; Patricia Buchsrappelle que selon, l’art. 33, l’assemblée est valablement constituée si 1/3 des clubs sont représentés. Ceci est correct car 10 clubs sont présents. Il est encore précisé que, selon l’art. 32, chaque club a droit à 2 voix et les membres du comité à une voix. Les votes se font à la majorité des voix. Les élections se font à la majorité absolue au 1er tour et à la majorité au 2ème tour. En cas d’égalité, selon l’art. 32, la voix de la présidente départagera.

Avant d’ouvrir l’assemblée, la présidente s’assure que chaque club présent est en possession des documents nécessaires pour d’éventuelles votations.

La présidente souhaite à l’assemblée au nom du comité, une cordiale bienvenue à chacune et chacun, spécialement à notre Président d’honneur émérite André Arn et aux membres d’honneurs Daniel Monnier et Josiane Rochat elle remercie le club de la Taverne-Bernoise pour la préparation de la salle.

Clubs excusés : Aucun

Les scrutateurs désignés par la présidente sont :

Anne Burkhalter

Guido Bottlang

Ils acceptent.

Madame la présidente les remercie d’avance pour leur travail**.**

Avant de passer à l’ordre du jour, un moment de silence est observé en souvenir de nos parents et amis disparus qui nous ont quittés durant cette saison de quilles.

Merci pour eux.

La présidentesouhaite une bonne soirée et passe la parole à Monsieur Jean-Philippe Rusconi du club de la Taverne-Bernoise, pour nous dire quelques mots qui souhaite également la bienvenue à tous et à Irène Hédiguer qui donne un coup de main à la Taverne-Bernoise également à Amina sa femme qui a préparé la bolonaise pour le spaghetti, il souhaite également aux amis quilleurs et quilleuses une bonne assemblée ordinaire des délégués au refuge de la Planie à Savigny.

La présidente remercie chaleureusement les personnes présentes, ainsi que le comité et souhaite à chacun et chacune une bonne assemblée.

Dix clubs de notre fédération sont représentés sur dix.

Madame la présidente demande à l’assemblée de la discipline et d’attendre d’avoir la parole pour intervenir, afin que la séance se déroule correctement. Elle communique à l’assemblée qu’il aura un point 13 bis pour la proposition de la Taverne-Bernoise qui n’est pas à l’ordre du jour, elle demande à l’assemblée d’accepter leurs propositions concernant l’entraide, le point 13 bis et mis en votation, l’assemblé accepte la demande à l’unanimité. Le point treize bis sera rajouté à l’ordre du jour. Elle met l’ordre du jour en discussion.

L’ordre du jour : Suivant est accepté par les délégués et il sera suivi.

1. Procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 25 juin 2021
2. Admissions, démissions des clubs
3. Rapport de la présidente
4. Rapport du Président technique et des responsables techniques
5. Comptes pour la saison 2021-2022
6. Rapport des clubs vérificateurs des comptes
7. Acceptation des rapports et décharge au Comité
8. Budget saison 2022-2023
9. Fixation du prix des licences pour la saison 2022-2023
10. Election du comité
11. Nomination des clubs vérificateurs des comptes
12. Nomination des délégués à l’assemblée générale de la F.S.Q.P.
13. Propositions des clubs et individuelles et du comité
14. bis) Proposition de la Taverne-Bernoise
15. Tirage de la Coupe
16. Prochaine assemblée
17. Divers
18. Procès-verbal de l’assemblée générale du 25 juin 2021

Chaque club ayant reçu le procès-verbal de cette assemblée, il ne sera pas lu.

La présidente met le procès-verbal à la discussion.

Aucun délégué ne prend la parole, le procès-verbal est accepté, sans modification.

La présidente remercie son auteur.

1. Admissions, démissions des clubs

Démission : Pierre-Alain pour l’instant nous n’avons pas reçu de démission de club.

Bernard Pellet responsable de la Taverne-Bernoise l’inscription du club va dépendre de la décision de Alain-Eric s’il continue à jouer avec nous oui ou non et de la proposition de la Taverne-Bernoises si elle sera acceptée par l’assemblée.

Patricia remercie le club des Joyeux-Chasseurs de repartir après une année sabbatique.

La fédération comptera 9 ou 10 clubs pour la saison 2022-2023.

1. Rapport de la présidente

La présidente fait un récapitulatif des divers évènements de la saison écoulée et du fonctionnement du comité pour la saison 2021-2022.

Je ne parlerais que de nos activités administratives et récréatives.

Le président technique Pierre-Alain ainsi que les responsables techniques vous informeront sur la technique.

Le comité a fonctionné comme suit :

Présidente : **Patricia Buchs** responsable du bulletin de FVCQ, l’intercantonal et achat des prix du loto.

Président technique : **Pierre-Alain Buchs** inscriptions des clubs, licences, Interclubs et achats des prix.

Caissier et vice-président : **André Arn** Président d’honneur émérite

Secrétaire : **Alain-Éric Hédiguer** responsable de la tombola, loterie et annonces plus l’envoi des bulletins.

Membre : **Bernard Pellet** responsable individuel, coupe et loto

La présidente informe l’assemblée que le comité a eu 6 séances, à la suite de la pandémie l’intercantonal du mois de novembre 2021 et notre loto du mois de janvier 2022 ont dû être annulés. Lors de notre dernière assemblée le comité a décidé de reconduire toutes les licences, les pubs les membres passifs et les billets à gratter de la saison 2020-2021 sur la saison 2021-2022.

Je vous rappelle également que notre bulletin est à la disposition de chaque membre pour passer une information « profitez-en c’est gratuit pour les membres.

Cette année encore quelques annonceurs se sont désistés, aussi je vous demande si vous avez l’opportunité de contacter de nouveaux annonceurs pour équilibrer le coût du bulletin.

Elle demande lorsque nous achetons un produit chez un de nos annonceurs de se faire connaître et de lui dire que vous venez chez lui parce qu’il met une annonce dans le bulletin.

Elle profite de remercier notre ami Bernard Pellet pour les éditions des bulletins de la saison 2021–2022.

N’étant plus propriétaire de l’imprimerie Rapid Imprim, il s’est proposé de nous faire la mise en page de nos bulletins gratuitement, l’impression est à la charge de notre fédération.

Ceci représente une sacrée économie, je vous prie d’applaudir chaleureusement Bernard.

Vous trouvez également toutes les informations qui paraissent dans nos bulletins sur notre site Internet.

(www.quilles-vaudoise-fvcq.com)

Elle remercie particulièrement André Arn, et précise qu'il nous offre le coût du site ainsi que sa mise à jour tout au long de l’année.

Je vous prie d’applaudir chaleureusement André.

Au terme de ce rapport je tiens à remercier les tenanciers de jeux de quilles qui nous permettent de pratiquer notre sport.

Aux donateurs divers pour leurs dons ou challenge, aux annonceurs qui soutiennent notre bulletin car sans eux il n’existerait pas, ainsi que les responsables des clubs pour leur travail et les joueurs pour leur sportivité et tous ceux qui donnent un coup de main.

Elle remercie également son comité pour le travail pas toujours reconnu à sa juste valeur.

En conclusion :

je vous remercie de la confiance que vous m’avez témoignée tout tôt long de la saison.

Une saison se termine vive la nouvelle saison en espérant que nous puissions finir toutes nos compétitions.

Merci à vous tous de m’avoir écouté.

1. Rapport du Président technique

Bonsoir Mesdames et chers amis quilleurs ;

Mon rapport technique sur l’activité de notre fédération se fera dans la chronologie suivante, je commencerai par les compétitions Suisses, source de belles satisfactions cette année, je commence par l’intercantonal.

***L'intercantonal 2022 :***

pour cette troisième manche du tournus qui se déroulera sur les planches valaisannes, ça sera la dernière fois qu’on participera avec douze joueurs par canton.

Le comité Suisse a décidé de jouer pour le prochain tournus avec huit joueurs par canton.

La sélection vaudoise est toujours en tête de classement après les deux premières manches avec 5 points devant les fribourgeois avec 4 points et les valaisans avec 3 points respectivement avec 321 et 504 quilles d’avance donc tout est en place pour gagner ce tournus.

Pas d’autre rapport pour l’intercantonal.

***Finale Suisse par équipes des clubs champions 2021-2022 FR***

Cette finale Suisse par équipes qui s’est disputée le samedi 2 avril 2022 sur la planche Fribourgeoise de Vuisternens droite, la victoire est revenue à l’équipe vaudoise de Lunika avec 635 quilles devant les valaisans de Réchy-Pichiou avec 626 quilles, malheureusement les fribourgeois n’ont pas participés pour cause, qu’il n’y a eu de championnat interclubs cette saison.

Bravo à ces deux équipes pour leur fair-play et leur bonne humeur tout au long de cette journée.

***Championnat individuel Suisse 2022 VD***

Le championnat individuel Suisse s’est joué sur les planches Vaudoises de :

la Promenade Yverdon-les-Bains, Champvent droite, l’Auberson et Champvent gauche, la victoire et revenue au valaisan Ignaz Imboden ex-aequo avec le vaudois Pierre-André Jotterand avec le résultat de 1001 quilles, bravo à ces deux champions Suisse toutes catégories.

Très bonne performance des vaudois dans les autres catégories, en série A un triplé vaudois avec Johnny Buchilly, Bernard Cochand et Pierre-Alain Cuerel, en série B avec un doublé de Grégory Freiburghaus et Germain Favre, en série Dame, là également un doublé avec Coralie Cochand et Patricia Buchs et catégorie V2 un quadruplé avec Michel Equey, Ilo Gocevski, Hugo Steinemann et Michel Spaeth. Bravo à tous ces champions et médaillés.

***Finale Suisse des vainqueurs de coupe 2021-2022 VS***

La finale de la coupe Suisse s’est déroulé le samedi 14 mai 2022 en Valais sur la planche de Ried-Brig droite.

La victoire est revenue aux valaisans du Simplon avec 670 quilles devant les vaudois de l’Auberson avec 626 quilles les fribourgeois étaient malheureusement absents. Un grand bravo à l’équipe de l’Auberson pour sa première finale Suisse c’est très bien défendu.

Je tiens à remercier tous mes collègues du comité pour leur appui dans ma tâche ainsi que vous tous qui participés activement à nos compétitions et autres manifestations.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier notre Président d’honneur émérite André Arn pour la tenue à jour de notre site internet ainsi que Bernard Pellet pour l’élaboration de notre bulletin.

Nous allons passer maintenant à nos compétions internes, je donnerais la parole à chaque responsable de ces compétitions pour leur rapport. Pour la Coupe et l’individuel Vaudois à Bernard Pellet.

***Concernant l’interclubs.***

Cette année le championnat interclubs était composé de deux séries, une en série élite de quatre équipes et une série A de cinq équipes toutes les équipes jouant l’une contre l’autre en match allez et retour soit seize matchs.

Les modalités étant les suivantes :

un relégué de série Élite en série A et un promu de série A en série Élite.

En série Élite c’est l’équipe de Lunika qui remporte le titre de champion vaudois, après un championnat très serré jusqu’au dernier match.

Pour la relégation, nous n’avons pas de relégué cette saison puisque l’équipe des Joyeux-Chasseurs reprend du service après une année de congé eux qui étaient en série Élite reparte automatiquement en série A.

En série A, c’est l’équipe de la Grappe d’Or qui remporte le titre de champion vaudois, un grand bravo à cette équipe qui est promue en série Élite.

Ainsi se termine mon rapport sur la saison écoulée. Merci à tous.

Pierre-Alain passe la parole à Bernard Pellet pour la suite des rapports sur la coupe et l’individuel vaudois.

***Coupe vaudoise :***

Concernant la coupe vaudoise, tout s’est déroulé normalement mis à part quelques petits problème

« jeu en panne, blessure avant le match, des équipes pas toujours d’accord avec le choix du jeu, mais avec le peu de jeu qu’il reste, ce n’est pas toujours évident de partager les kilomètres ».

Mais à part ça tout s’est bien déroulé, cette année ses deux équipes inédites qui se sont retrouvés en finale l’Auberson et la Panthère-Rose 1, finale qui a eu lieu sur la planche de Savigny gauche et qui a vu la victoire de l’Auberson qui a représenté notre canton lors de la finale de la coupe Suisse au valais. Encore bravo à ces deux équipes.

***Championnat individuel Vaudois :***

Pour le championnat individuel vaudois tout s’est très bien déroulé, tous les joueurs inscrits ont participés, grâce à ça pas trop d’attente sur les jeux, je voudrais remercier, les responsables de jeu, les marqueurs et les joueurs pour leur discipline et leur fair-play.

Cette année deux ex-aequo pour le titre de champion vaudois toutes catégories, les deux du club de Lunika, Pierre-André Jotterand et Joao Pinto, pour la catégorie A le titre est revenu à Gilbert Roulin du club Montélaz et série B à Éric Chevalley du club de la Panthère-Rose 1, chez les Dames, la victoire est revenue à Coralie Cochand du club l'Auberson.

Encore un grand bravo à tous ces champions, merci à tous les joueurs qui ont participés, merci à mes collègues du comité pour leur aide à l’organisation de cette compétition.

Ainsi se termine mon rapport pour les compétions de la saison 2021-2022. Je vous remercie de m’avoir écouté.

1. Comptes pour la saison 2021-2022

André vous avez reçu les comptes d’exploitation et le bilan pour la saison écoulée.

Malheureusement je n’ai pas de bonne nouvelle, le compte d’exploitation représente le fonctionnement de l’année, nous avons une perte de neuf cent septante-deux francs soixante centimes, je vous dois une explication sur le résultat de cette saison écoulée qui n’est pas représentatif notre loto du 8 janvier 2022 n’a pas eu lieu faute aux restriction de la pandémie et la compétition de l’intercantonal qui aurait dû avoir lieu en novembre 2021 a été également annulée ce qui nous a limité les dépenses.

C’est pour cela que le déficit se monte à CHF 972.60 malheureusement nos recettes diminuent d’année en année.

Les gros postes de recettes sont les licences encaissées, ainsi que la publicité dans notre bulletin, ces deux postes diminuent chaque année, malheureusement nous avons des annonceurs importants qui doivent renoncer à tout type d’annonce publicitaire.

Sans vouloir augmenter le prix de la licence, il nous faut absolument trouver des recettes supplémentaires.

Nos charges que nous essayons de maitriser au mieux sont stables, mais ne diminuent pas. Le comité va étudier tout de même la possibilité de faire encore des économies.

Avec les comptes vous avez également reçu le budget de la saison 2022-2023 pour cette saison, malheureusement ce dernier se solde avec un déficit CHF 1880.00 francs. Je vous demande de l’accepter pour cette année.

Nous avons toujours un certain nombre de membres passifs qui nous versent une cotisation et certains en plus nous font un don, il faut les remercier.

Le capital de la F.V.C.Q. en fin de cette saison s’élève à 24'518,73 francs. Mais il faut sérieusement réfléchir à des solutions pour l’équilibre des comptes.

Je tiens encore à remercier Bernard Pellet qui nous imprime les bulletins à un prix plus qu’amical et de la bonne collaboration des collègues du comité.

Merci pour votre attention André Arn.

Avant de passer aux vérificateurs des comptes Patricia ouvre la discussion sur le rapport.

1. Rapport des clubs vérificateurs des comptes

Cher comité, chers délégués, nous avons été convoqués en dates du 20 juin 2022 au local des quilles de Savigny pour contrôler les comptes de la saison passée.

les clubs de la Boule Volante et de l’Auberson représentés par Jean-Claude Lambert et Bernard Cochand en présence du caissier André Arn.

Nous avons procédé à la vérification des comptes par pointage. Nous avons constaté la bonne tenue des comptes et l’exactitude des écritures.

Nous vous demandons donc de donner décharge à notre caissier et le remercions pour son excellent travail.

1. Acceptation des rapports et décharge au Comité

a. Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés par l’ensemble de l’assemblée.

b. Les rapports des présidents sont également acceptés.

1. Budget saison 2022-2023

Patricia donne la parole à André pour expliquer le budget.

Pour le budget comme expliquer dans mon rapport la recette montre une perte de 1880. -- francs je vous demande de l’accepter.

Les délégués acceptent le budget.

1. Fixation du prix des licences pour la saison 2022-2023

Le comité a demandé de reconduire les mêmes tarifs établit ces dernières années, actuellement pour les jeux la cotisation de 20. — francs.

Les membres payent leurs premières licences 50. — francs, pour les juniors 40. — francs, pour les membres d’honneur 50. — francs et les autres 100. — francs.

Le comité vous propose d’accepter ces cotisations inchangées.

L’assemblée accepte la demande à l’unanimité.

1. *Election du comité*

Patricia fait part de la démission du secrétaire Alain-Eric, elle demande à l’assemblée à la suite de la parution dans le bulletin numéro cinq et six que le comité cherche un membre pour le remplacer s’il y a des propositions.

Aucune proposition des membres de l’assemblée des délégués, Patricia propose Josiane Rochat pour le poste de secrétaire.

Patricia propose l’élection du nouveau comité suivant :

Patricia Buchs, Pierre-Alain Buchs, André Arn, Bernard Pellet et Josiane Rochat.

L’assemblée accepte l’élection du nouveau comité à l’unanimité.

Le vice-président André propose à l’assemblée d’élire Patricia Buchs comme présidente.

L’assemblée accepte l’élection à l’unanimité.

Patricia demande la nomination d’un nouveau membre d’honneur, Alain-Eric après 10 ans d’activité comme secrétaire de la fédération Vaudoise des clubs de quilles.

L’assemblée des délégués accepte la nomination à l’unanimité.

1. *Nomination des clubs vérificateurs des comptes*

Boule-Volante : 1er vérificateur sortant

L’Auberson : 1er vérificateur

Panthère-Rose 2 : 2ème vérificateur

Lunika : suppléant

La présidente remercie les clubs de s’être proposé.

1. Nomination des délégués à l’assemblée générale de la F.S.Q.P.

Patricia informe que la délégation vaudoise se compose de trois membres.

Les membres de la fédération Vaudoise sont Messieurs :

Germain Favre, Octave Lavanchy et Johnny Buchilly membre suppléant Anne Burkhalter.

La présidente demande aux délégués de la FSQP Germain Favre, Octave Lavanchy s’ils veulent bien reconduire leur mandat pour la saison prochaine et Ils acceptent.

La présidente les en remercie.

Pour info Patricia dit que la prochaine assemblée de la fédération Suisse des clubs de quilles sur planches aura lieu le samedi 26 novembre 2022 à Champvent.

1. Propositions des clubs individuelles

Pour la proposition du comité c’est Pierre-Alain notre président technique qui va défendre notre proposition devant l’assemblée.

Afin d’augmenter l’attractivité et l’envie de compétition de l’interclubs et de la coupe, le comité vous propose la mise en place de trois séries soit Élite, série A et série B.

Avec trois version la première 3/3/4, la deuxième 4/3/3 et la troisième 3/4/3. Ceci ne change en rien le mode de jouerie, tous les clubs jouent les uns contre les autres et pour la coupe la série supérieure joue chez la série inférieure.

Pierre-Alain ouvre la discussion sur la proposition du comité.

1. Daniel Monnier club du Rail, je ne comprends pas pourquoi il faut crée une série complémentaire.
2. Pierre-Alain répond comme stipulé dans la proposition c’est d’augmenter l’attractivité et l’envie de compétions.
3. Jean-Philippe Rusconi club Taverne-Bernoise, aujourd’hui dans le rapport des comptes on parle de déficit pourquoi créer une série supplémentaire cela donnera une augmentation des charges.
4. Gilles Freiburghaus club Grappe d’Or, je ne vois pas l’intérêt à créer une série supplémentaire avec le problème des clubs actuels qui ont de la penne à trouver des joueurs.
5. Thierry Boucard club Panthère-Rose 2, combien de club inscrit pour la saison prochaine ?
6. Pierre-Alain cela va dépendre de la proposition de la Taverne-Bernoise pour qu’ils inscrivent pour la saison prochaine. Si non on sera neuf clubs au lieu de dix clubs.
7. André demande que l’on passe à la votation.
8. La proposition du comité est refusée par l’assemblée des délégués.

Pierre-Alain nous allons passer à la proposition de la Taverne-Bernoise, que vous avez déjà reçue l’hors de notre remise des prix du 18 juin à Champvent.

La proposition de la concerne le manque de joueurs dans chaque club devenant un souci récurrent, nous souhaitons proposer à l’assemblée de modifier l’article du règlement à l’entraide en proposant qu’à partir de la saison 2022-2023 les équipes se présentant avec trois ou quatre joueurs licenciés dans leur effectif puissent faire appel à un autre joueur fédéré dans un club inscrits à la fédération Vaudoise des clubs de quilles.

1. Daniel Monnier du club Rail demande si cela concerne une augmentation de joueur pour l’entraide.
2. Pierre-Alain notre président technique, je pense que la proposition de la Taverne-Bernoise c’est d’avoir un joueur supplémentaire si l’équipe se trouve avec quatre joueurs.
3. Roland Rathgeb du club Lunika il ne me semble pas normal qu’une équipe avec six joueurs jouent contre une équipe avec quatre joueurs ont devrait jouer avec cinq joueurs seulement.
4. Éric Chevalley du club Panthère-Rose 1 nous sommes un club formateur il ne trouve pas normale de pénaliser un nouveau joueur en lieu disant qu’il ne devrait pas jouer le match car nous sommes six joueurs, cela va l’encontre de trouver des nouveaux joueurs au seins de la fédération.
5. André Arn notre président d’honneur émérite du club Joyeux-Chasseurs se demande si l’on ne devrait pas revenir à cinq joueurs par équipe.
6. Guido Bottlang du club Panthère-Rose 1 pour moi je ne suis pas favorable de revenir à cinq joueurs il me semble que la fédération va perdre des joueurs qui ne voudront pas aller jouer avec une autre équipe qui se trouve en manque de joueur.
7. Thierry Boucard du club Panthère-Rose 2 pour cette saison l’équipe s’est retrouvé aussi avec quatre ou cinq joueurs malgré un effectifs de six joueurs, je comprends la démarche de la Taverne-Bernoise.
8. Daniel Monnier du club du Rail demande à Jean-Philippe de donner sa motivation sur la proposition.
9. Jean-Philippe Rusconi lors de notre assemblé de club nous avons appris que Johnny nous quitte pour un autre club et aujourd’hui nous avons quatre joueurs à la Taverne-Bernoise avec Alain-Éric, Mario Franza, Bernard Pellet et moi-même de plus nous avons Jean-Pierre Fontanellaz qui désire venir jouer qu’à Savigny ou Cully éventuellement n’est ayant plus de véhicule pour se déplacer et encore il a de gros souci avec sa santé.

Bernard Pellet qui a toujours des soucis avec son genoux et sa santé, Mario Franza qui revient d’Italie fin septembre.

Cela dit la Taverne-Bernoise n’a pas le but d’aller chercher le meilleur joueur de la Planche pour essayer de battre une équipe.

J’ai proposé à Irène de venir jouer avec nous si l’on n’est que quatre joueurs sachant qu’elle ne quittera pas son club pour venir chez nous, mais par souci de ne pas demander à une autre personne qui devrait faire plusieurs kilomètres pour venir jouer chez nous ou à l’extérieur.

Je tiens encore à remercier Johnny pour ces trois années passées avec la Taverne-Bernoise également à Irène Hédiguer qui nous a donner un coup de main pour la soirée également à Amina ma femme qui a préparé la bolonaise pour les spaghettis, sans oublier Mario qui s’est occuper de la cuisson des spaghettis.

1. Pierre-Alain nous allons passer au vote, mais avant de voter j’aimerai juste vous rappeler qu’il s’agit de sauver la Taverne-Bernoise avant tout car si la Taverne-Bernoise ne repart pas il faudra trouver un autre membre au comité pour remplacer Bernard.

L’assemblée des délégués dit oui à la proposition de la Taverne-Bernoise, il y a deux votes contre pour le Rail et deux abstentions pour Lunika.

Pierre-Alain remercie l’assemblée d’avoir dit oui à leur proposition et demande à la Taverne-Bernoise s’il parte pour une nouvelle saison, Bernard dit oui nous sommes partant pour la saison 2022-2023.

L’avenant pour le règlement des compétitions et le suivant :

**l’article 35 est modifié un club qui se présente avec trois ou quatre joueurs peuvent avoir recours à l’entraide avec un joueur, sans limitation de séries, de local ou de licences.**

1. Tirage de la coupe

Germain Favre effectue le tirage des huitièmes de finale :

Pour l’élimination pour le haut du tableau :

n° 1 Grappe d’Or contre Panthère-Rose 1

Pour l’élimination pour le bas du tableau :

n° 2 Montélaz contre Boule-Volante

Germain Favre effectue le tirage des quarts de finale :

Pour le haut du tableau :

n° 3 le vainqueur de la Grappe d’Or contre la Panthère-Rose 1 – jouera contre Joyeux-Chasseurs

n° 4 Lunika contre Taverne-Bernoise

Pour le bas du tableau :

n° 5 L’Auberson contre Panthère-Rose 2

n° 6 le vainqueur du Montélaz contre la Boule-Volante – jouera contre Rail

Patricia informe l’assemblée que l’on aura rapidement ces tirages sur le site internet.

1. Prochaine Assemblée

**Le club du Rail organisera l’assemblée générale le vendredi 23 juin 2023**

Patricia demande à Benjamin Granges de lui confirmer la date avant le 15 août afin de la publier dans le 1er bulletin

 Pour l’assemblée générale de 2024, l’équipe de la Boule-Volante s’est proposée pour l’organiser.

Pour l’assemblée générale de 2025, l’équipe de la Panthère-Rose 1 s’est proposée pour l’organiser.

1. Divers
2. Patricia rappelle à l’assemblée de bien vouloir communiquer tous les changements d’adresse et adresse des nouveaux joueurs au secrétaire qui tient les listes à jour, pour l’envoi des bulletins.
3. Il n’y a plus de divers pour l’assemblée la présidente remercie la Taverne-Bernoise pour la bonne organisation de la soirée et leur cuisine.

Elle souhaite à tous un bon été et d’excellentes vacances et vous donne rendez-vous au mois de septembre pour la reprise des compétitions et les remercie de s’être déplacés à notre assemblée générale annuelle.

La présidente clôt l'assemblée à 21 heures 40.

La présidente Le secrétaire

Patricia Buchs Alain-Eric Hédiguer